



Province de  
**Hainaut**

## Communiqué de presse

### Conseil provincial du Hainaut du 18 décembre 2025

#### Un budget provincial à l'équilibre mais bien des questions demeurent...

Le Conseil provincial a voté le budget 2026 de la Province de Hainaut, majorité (MR-Engagés-PS) contre opposition (Ecolo-PTB). Malgré le poids des décisions prises par les autres niveaux de pouvoir, il présente un très léger boni de 39 971€ à l'exercice propre. Ce cap de l'équilibre est maintenu grâce à un travail collectif de l'administration et du Collège provincial en vue de maîtriser strictement les dépenses et augmenter les recettes. L'incertitude reste toutefois de mise quant aux capacités provinciales de poursuivre une politique de service public de qualité.

L'obligation de financement des zones de secours pourrait être multipliée par 20 depuis sa mise en œuvre pour atteindre 120 millions à l'horizon 2030. Pour s'efforcer d'y faire face, la majorité a mis en place un plan d'économies et de redéploiement fort de 143 mesures. Un effort considérable pour préserver l'emploi provincial.

« *Nous retenons trois axes majeurs dans les mesures décidées, considère le chef de groupe MR, Valéry Gosselain : la diminution de 50% des subsides facultatifs, le renforcement de non-rempplacement du personnel mais aussi un contrôle budgétaire interne important pour que toutes les dépenses ou baisses de recettes soient clairement justifiées sans remettre en cause le fonctionnement des services* ».

Pour les Engagés, Yves André l'a répété : « *sans des mesures internes fortes, la situation deviendrait intenable* ». A ses yeux, la Province doit tout mettre en œuvre pour préserver une politique de solidarité dans son action sociale en faveur des plus fragiles.

#### Une décision bancaire en forme de « double peine »

Le PS s'est attardé sur l'attachement de la majorité à une politique d'emploi de qualité. « *La Province supportera les effets de la réforme des APE et procédera à une importante vague de nominations dès l'an prochain* », a rappelé Jérôme Salingue. Mais il dénonce également l'attitude de la banque Belfius qui, en réduisant la capacité d'emprunt du Hainaut, contraint la Province à limiter ses investissements. Le patrimoine sera concerné : les travaux devront se concentrer sur les mises en conformité et les mutualisations. Mais, comme l'a regretté le chef de groupe Ecolo, « *cette décision bancaire limitera également la capacité des services provinciaux à investir dans les zones d'immersion temporaires et donc dans la lutte contre les inondations* ».

A l'examen des projections budgétaires, le même Philippe Lesne craint un déficit structurel grave pour la Province à l'horizon 2030. Pour le PTB, Thomas Lemaire avertit : « *le personnel ne doit en aucun cas être la variable d'ajustement face aux évolutions de la situation* ».

Une situation marquée par l'incertitude institutionnelle. En conclusion des débats le Président du Collège, Eric Massin a regretté l'attitude de la Wallonie qui décide de réduire encore drastiquement le laps de temps laissé aux Provinces pour se réformer et proposer des transferts de compétences. Mai 2026 est désormais évoqué. « *Nous tenons au maintien d'un service public qui soit en mesure d'assurer ses missions dans des conditions respectueuses pour notre personnel* », a-t-il insisté.